

Formation 8

ENTREPRISES EN DIFFICULTES

Des points de repères pour être en alerte, objectiver le sujet et mesurer le rôle du CSE dans le cadre de ces procédures.

Objectif de cette formation

- ▶ Appréhender ce que recouvre la notion d'entreprise en difficulté :
 - Les employeurs évoquent souvent des difficultés dans l'entreprise sans que l'on soit dans une situation de faillite.
 - On peut, au contraire, être en état de cessation des paiements alors que dans le même temps un certain nombre d'indicateurs sont au vert.
 - Il ne faut pas confondre une entreprise proche de la cessation des paiements avec une entreprise qui met en œuvre une procédure de licenciement ou réalise une réorganisation.
- ▶ Il s'agit là d'une notion complexe et l'objectif est bien de disposer de clés de lecture et de reflexes par rapport à ce sujet.

Programme de la formation

- ▶ Introduction sur la notion d'entreprise en difficulté.
- ▶ Clé de lecture comptable pour comprendre ce que représentent la cessation des paiements et la notion d'entreprise en difficulté :
 - Comment s'apprécie la santé financière d'une entreprise.
 - La notion de trésorerie à distinguer du résultat de l'entreprise.
 - Les indicateurs à suivre par le Comité Social et Economique d'Entreprise (CSE) pour rester en alerte.
 - Le Droit d'alerte du CSE, outil d'anticipation.

- ▶ Les procédures relatives aux entreprises en difficulté :
 - Les évolutions liées aux dernières évolutions législatives.
 - La prévention par la détection des difficultés et l'aide d'un mandataire ad hoc.
 - La procédure de sauvegarde : période d'observation, plan de sauvegarde, plan de redressement.
 - Objectifs et conditions de la procédure de liquidation judiciaire.
 - Le sort des salariés dans le cadre de ces procédures et la garantie des AGS.
 - Le rôle du Comité Social et Economique d'Entreprise.

Vos interlocuteurs

DAPHNE LECOINTRE

06 38 45 55 12

daphne.lecointre@pnlconseil.fr

JULIEN PICARD

07 81 81 06 29

julien.picard@pnlconseil.fr